



## Sucession familiale

-----  
Par Yanis1206

Bonjour,

Mon papa est décédé en février et il avait donné un terrain à mon frère d'une valeur de 30 000 euros il y a 20 ans pour construire sa maison par une donation en avancement d'hoirie et il a donné 15 000 euros à ma s?ur.  
Je voudrai savoir quels sont mes droits moi qui n'est rien eu sachant que ma mère est toujours là et qu'ils étaient mariés sans donation entre époux?

Merci de votre réponse.